

**AVIS PUBLIC
ENTRÉE EN VIGUEUR**

RÈGLEMENTS NUMÉROS 660-3 ET 730

La soussignée donne avis public qu'à la séance ordinaire tenue le **18 mars 2024**, le Conseil municipal a adopté les règlements suivants :

- **RÈGLEMENT NUMÉRO 660-3** modifiant le *Règlement numéro 600 sur l'utilisation de l'eau potable*;
- **RÈGLEMENT NUMÉRO 730** modifiant le *Règlement numéro 1 prescrivant les règles de régie interne du Conseil* en ce qui a trait au calendrier des séances ordinaires en période électorale.

Ces règlements entrent en vigueur le jour de leur publication. Toute personne intéressée peut les consulter au greffe de l'hôtel de ville, situé au 700, avenue de l'Hôtel-de-Ville.

Fait à Saint-Hyacinthe, ce 26 mars 2024.



Crystel Poirier, LL.L, OMA
Greffière